

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, tenue au lieu et à l'heure des séances le 1 septembre 2026.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Gilles Ouellet
Siège #2 - Madame Claudine Lévesque
Siège #3 - Madame Stéphanie Bard
Siège #4 - Monsieur Marc-André Lavoie
Siège #5 - Madame Laura Lévesque
Siège #6 - Madame Catherine Michaud

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gilles DesRosiers. Madame Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

1134-09-26

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudine Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il a été présenté, le point Autres sujets demeurant ouvert.

ADOPTÉ

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - LÉGISLATION
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION
 - 4.1 - Approbation des comptes à payer du mois d'août 2026
 - 4.2 - Renouvellements d'adhésion Fondation André-Côté
 - 4.3 - Adhésion Tourisme Bas-Saint-Laurent
- 5 - BÂTIMENTS ET PARCS MUNICIPAUX
 - 5.1 - Résolution d'appui au programme Petits établissements accessibles
 - 5.2 - Autoriser une demande de services professionnels auprès de technologues pour des plans d'implantation d'un puits au Centre communautaire
- 6 - TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT
 - 6.1 - Route Zacharie-Ouellet / Demande de permis d'intervention au MTMD 2026-2027 (déneigement)
- 7 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 7.1 - Ruelle Boucher - Abroger le mandat d'arpentage et de bornage et vérification des limites de propriété

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 -** Collaboration de la municipalité dans un dossier de nuisances et d'insalubrité

9 - LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

- 9.1 -** Autorisation de représentation pour la 24e édition du gala de la Société du roman policier de Saint-Pacôme
- 9.2 -** Autorisation de représentation pour le 40e anniversaire du Centre Prévention Suicide du KRTB
- 9.3 -** Prêt de locaux / Fondation André-Côté

10 - AUTRES SUJETS

- 10.1 -** Rapport du maire, des conseillères et des conseillers

11 - CORRESPONDANCE

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - LÉGISLATION

1135-09-26

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 août 2026 a été déposée dans le conseil sans papier au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance, afin de permettre aux membres du conseil d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2026 soit adopté, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ

4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

1136-09-26

4.1 - Approbation des comptes à payer du mois d'août 2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Marc-André Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés et à payer pour le mois d'août 2026, totalisant la somme de 817 591,26 \$, comme il apparaît dans la liste déposée.

QUE le conseil autorise la trésorière adjointe à en faire le paiement.

ADOPTÉ

1137-09-26

4.2 - Renouvellements d'adhésion Fondation André-Côté

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Stéphanie Bard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil autorise le renouvellement des adhésions suivantes :

- Fondation André-Côté au montant de 20 \$.

ADOPTÉ

1138-09-26

4.3 - Adhésion Tourisme Bas-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT que Tourisme Bas-Saint-Laurent offre nouvellement la possibilité aux municipalités de bénéficier d'une adhésion gratuite;

CONSIDÉRANT que cette adhésion permet à la Municipalité de profiter des services et avantages offerts par Tourisme Bas-Saint-Laurent;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil accepte l'offre d'adhésion gratuite à Tourisme Bas-Saint-Laurent pour la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

ADOPTÉ

1139-09-26

5 - BÂTIMENTS ET PARCS MUNICIPAUX

1140-09-26

5.1 - Résolution d'appui au programme Petits établissements accessibles

CONSIDÉRANT que plusieurs bâtiments à vocation communautaire, culturelle, religieuse ou sociale jouent un rôle important dans la vie des municipalités et de leurs citoyens;

CONSIDÉRANT que l'accessibilité universelle de ces bâtiments est essentielle afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, aux personnes handicapées, aux aînés ainsi qu'aux familles avec de jeunes enfants de participer pleinement aux activités offertes dans la communauté;

CONSIDÉRANT que le Programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec permettait d'offrir une aide financière afin de réaliser des travaux visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics ou communautaires;

CONSIDÉRANT que la suspension de ce programme limite considérablement la capacité des organismes et des municipalités à réaliser des travaux d'adaptation essentiels;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les initiatives locales visant à améliorer l'accessibilité universelle dans les communautés;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Stéphanie Bard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel Lalemant appuie les démarches visant le rétablissement du Programme Petits établissements accessibles (PEA) afin de permettre aux municipalités, aux fabriques, aux organismes et aux autres gestionnaires de bâtiments communautaires d'obtenir un soutien financier pour la réalisation de travaux améliorant l'accessibilité des bâtiments;

QUE la Municipalité demande au gouvernement du Québec, à la Société d'habitation du Québec et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de rétablir ce programme ou de mettre en place un programme équivalent;

QU'une copie de la résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la Société d'habitation du Québec, ainsi qu'à la MRC du Kamouraska afin de solliciter leur appui.

ADOPTÉ

1141-09-26

5.2 - Autoriser une demande de services professionnels auprès de technologues pour des plans d'implantation d'un puits au Centre communautaire

CONSIDÉRANT que le puits actuel du centre communautaire, situé au 20 rue Principale, est en fin de vie utile puisqu'il présente des problèmes récurrents de turbidité et de manque d'eau;

CONSIDÉRANT que le tuyau est fendu sous la dalle de béton du local des jeunes;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau puits doit être creusé afin d'assurer un approvisionnement en eau adéquat et fiable pour le centre communautaire;

CONSIDÉRANT qu'une demande de soumission sur invitation a été faite auprès de trois technologues pour réaliser les plans d'implantation nécessaires à l'aménagement d'un nouveau puits d'eau;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire est disponible rapidement afin que le puits puisse être prêt pour l'automne 2026;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil accepte la proposition d'Épur'Eau, au montant de 459,90 \$ puisque le Laboratoire d'expertise de Rivière-du-Loup (LER) ainsi que de EBP Écosol n'avait pas de disponibilité;

QUE le contrat de service d'un technologue soit donné à Épur'Eau pour la conception de plans pour l'implantation d'un puits artésien pour l'obtention du permis de creusage;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tous les documents en lien avec le projet et à effectuer les démarches requises auprès des professionnels et des autorités concernés.

ADOPTÉ

6 - TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

1142-09-26

6.1 - Route Zacharie-Ouellet / Demande de permis d'intervention au MTMD 2026-2027 (déneigement)

CONSIDÉRANT que des citoyens de Saint-Gabriel-Lalemant ont des lots à bois le long de la route Zacharie-Ouellet et qu'ils désirent s'y rendre l'hiver;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité demande l'autorisation au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'entretenir la route Zacharie-Ouellet sur une distance de 4,9 km et de dégager celui-ci de toutes responsabilités et/ou accidents qui pourraient survenir à la suite du déneigement de cette route par la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant via un entrepreneur, et ce, pour la saison hivernale 2026-2027;

QUE la Municipalité fournisse au MTMD les preuves d'assurance responsabilité civile du déneigeur et de la Municipalité.

ADOPTÉ

7 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1143-09-26

7.1 - Ruelle Boucher - Abroger le mandat d'arpentage et de bornage et vérification des limites de propriété

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite abroger la résolution no 1131-08-26 portant sur un mandat d'arpentage et de bornage relativement à une partie de la ruelle Boucher;

CONSIDÉRANT que l’arpenteur-géomètre a informé la Municipalité qu’il ne peut effectuer le mandat tel qu’il avait été formulé et que la Municipalité détient déjà un plan de localisation indiquant les limites de la propriété concernée;

CONSIDÉRANT que le citoyen revendique une partie de l’emprise municipale et qu’il lui appartient de fournir les documents officiels appuyant sa prétention;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudine Lévesque et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents

QUE la résolution no 1131-08-26 soit abrogée et que la Municipalité ne donne pas suite au mandat d’arpentage et de bornage qui était prévu;

QUE le citoyen soit invité à fournir les documents officiels appuyant sa revendication et, s’il souhaite contester les limites établies, à faire réaliser, à ses frais, les démarches professionnelles nécessaires auprès d’un arpenteur-géomètre;

QUE la direction générale soit autorisée à effectuer les suivis nécessaires dans ce dossier.

ADOPTÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

1144-09-26

8.1 - Collaboration de la municipalité dans un dossier de nuisances et d'insalubrité

CONSIDÉRANT une demande du CLSC dans un dossier de nuisances et d’insalubrité dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a accepté que son dossier soit pris en charge ainsi que le suivi par le CLSC, mais également pour permettre le nettoyage et le suivi;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite que les lieux soient nettoyés rapidement;

CONSIDÉRANT qu’une demande de soumission sur invitation a été faite auprès de trois entreprises;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Ouellet et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil accepte de fournir gratuitement au propriétaire du lot 5 526 629 un conteneur, afin de rendre la propriété salubre autant à l’extérieur qu’à l’intérieur;

QUE le contrat de location soit donné au plus bas soumissionnaire, soit Les entreprises Perreault Gagné inc.;

QUE le nettoyage soit effectué dans un délai de sept jours, suivant la réception du conteneur;

QU’à défaut de procéder au nettoyage dans les délais accordés, la Municipalité entreprendra les démarches pour faire respecter les règlements numéro 09-20 concernant les nuisances et numéro 57-26 relatif à l’occupation et l’entretien des bâtiments.

ADOPTÉ

9 - LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE

1145-09-26

9.1 - Autorisation de représentation pour la 24e édition du gala de la Société du roman policier de Saint-Pacôme

CONSIDÉRANT que le souper du 24e gala de la Société du roman policier de Saint-Pacôme se tiendra le samedi 17 octobre 2026 à 18 h;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal tient à ce que la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant soit représentée lors de l'événement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Marc-André Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil autorise le maire, monsieur Gilles DesRosiers, et madame Danny Chenard, responsable de la bibliothèque municipale, à représenter la municipalité lors de la 24e édition du gala de la Société du roman policier de Saint-Pacôme, au coût de 75 \$ par personne.

ADOPTÉ

1146-09-26

9.2 - Autorisation de représentation pour le 40e anniversaire du Centre Prévention Suicide du KRTB

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une invitation à participer gratuitement au gala reconnaissance pour le 40e anniversaire du Centre Prévention Suicide du KRTB qui se tiendra à Rivière-du-Loup le samedi 7 novembre 2026;

CONSIDÉRANT que le gala veut souligner l'engagement et l'implication financière des membres, dont la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant fait partie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gilles Ouellet et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil autorise le maire, monsieur Gilles DesRosiers, et son accompagnatrice à représenter la municipalité lors du 40e anniversaire du Centre Prévention Suicide du KRTB;

QUE la Municipalité rembourse les frais de déplacement pour participer à l'événement au taux accordé habituellement.

ADOPTÉ

1147-09-26

9.3 - Prêt de locaux / Fondation André-Côté

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation André-Côté concernant l'utilisation de locaux municipaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite soutenir les activités de la Fondation André-Côté;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Stéphanie Bard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité autorise la Fondation André-Côté à utiliser gratuitement les locaux municipaux, selon leur disponibilité;

QUE la Fondation André-Côté soit responsable de remettre les locaux propres et en ordre après chaque utilisation et d'effectuer le ménage nécessaire.

ADOPTÉ

10 - AUTRES SUJETS

10.1 - Rapport du maire, des conseillères et des conseillers

Le maire et les conseillères et conseillers présents(es) déposent le rapport de leurs activités depuis la dernière séance.

11 - CORRESPONDANCE

La correspondance reçue depuis la dernière séance a été déposée dans le conseil sans papier.

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de la part de l'assistance, qui n'ont nécessité aucune prise de décision.

1148-09-26

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Laura Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la séance soit levée à 20h01

ADOPTÉ

Je, Gilles DesRosiers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles DesRosiers
Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Nancy Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant.

Nancy Lizotte
Directrice générale et greffière-trésorière

SAINT-GABRIEL-LALEMANT Pour le conseil municipal du mardi 4 août 2026		
Liste des comptes au 31 août 2026		
<u>SALAIRES</u>		
Août		29 139.67 \$
<u>INCOMPRESSIBLES ET COMPTES PAYÉS</u>		
ADMQ	Colloque annuel zone 11	86.23 \$
Bionest	Entretien installation à refacturer au citoyen	355.95 \$
Dons et commandites	Croix-Rouge Canadienne	50.00 \$
FTQ	REER juillet 2026	1 043.22 \$
Hydro-Québec	Éclairage public, bureau, garage, Usine, Centre com. et réc. , citerne	4 515.39 \$
Bell Canada	Téléphonie usine	76.65 \$
Lévesque Jean-Pierre	Frais de déplacement	37.44 \$
Lévesque Patricia	Remboursement dépenses	22.97 \$
Lizotte Daniel	Frais de déplacement	155.52 \$
Régie incendie	Quote-part août 2026	5 544.88 \$
Revenu Canada	DAS juillet 2026	4 113.66 \$
Revenu Québec	DAS juillet 2026	10 319.63 \$
Tuac	Cotisations syndicales	293.58 \$
Vidéotron	Télédistribution	53.91 \$
Visa	Timbres, code municipal, reconnaissance, commissaire assermentation	650.27 \$
Total des incompressibles et comptes payés		27 319.30 \$
<u>COMPTES À PAYER</u>		
Les entreprises Gilbert Cloutier	Recommandation paiement 4 / Remplacement ponceaux	3 158.26 \$
6Tem Ti	Téléphonie et informatique août 2026	450.16 \$
Buropro Citation	Photocopies août 2026	127.21 \$
MRC de Kamouraska	Services d'inspection et Quote-part	30 405.15 \$
Jean-Luc Rivard & Fils Inc.	Entretien route Chamberland et de l'Équerre (détour travaux)	3 329.72 \$
Hébergement Web Canada	Renouvellement annuel domaine du site web	17.24 \$
Bouchard Service-Conseil	Surveillance des travaux PAVL	50 239.75 \$
ADMQ	Formation	551.88 \$
Matériaux Direct	Réparation fissures patinoire	327.50 \$
Laurentide Environnement	Collecte peintures usées	165.98 \$
Groupe Colas Québec inc.	Recommandation paiement 2 / Remplacement ponceaux	664 686.41 \$
Quincaillerie R. Pelletier	Fournitures garage	127.88 \$
Épicerie Gilbert Royer	Eau centre communautaire	28.17 \$
Votre Docteur Électrique	Réparation centre récréatif	873.79 \$
Avantis BMR	Matériaux divers et crédit pour palettes	20.15 \$
Location d'outillage J.C. Hudon	Location rotoculteur pour terrain jeux école	64.87 \$
Canadian Tire	Outils et chargeur garage, fourniture bureau et bottes employé	640.34 \$
FCL Ventilation	Réparation thermopompe centre communautaire	172.46 \$
Publicité P.A. Michaud	Borne 911 et plaques bureaux	58.53 \$
Bureau Design Massé	Deux chaises ergonomiques bureau	1 402.69 \$
Plomberie KRTB	Réparations citernes et centre récréatif	3 001.26 \$
Imprimerie l'impression	Gabriellois août et septembre 2026	572.15 \$
Lévesque huissiers de justice	Remise de documents	406.32 \$
AgroEnvirolab	Tests eau centre communautaire	280.42 \$
Fonds d'information territoire	Mutations juillet 2026	24.00 \$
Total des comptes à payer		761 132.29 \$
GRAND TOTAL		817 591.26 \$